

# Centre communal d'action sociale



Personnes vecteur créé par pikisuperstar et Prospectus vecteur créé par pch.vector- frfreepik.com



MAIRIE DE

**Saint  
Didier**

Comtat Venaissin

**CCAS**

**Recensement des personnes vulnérables**

**Inscrivez-vous ou inscrivez un de vos proches sur le registre  
des personnes vulnérables !**

Canicule, Grand froid, Crise sanitaire, etc.

# Qui peut-être inscrit sur le registre ?

+ **65 ans**

Les personnes âgées de 65 ans et plus, résidant à leur domicile sur Saint-Didier.

+ **60 ans**

Les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail, résidant à leur domicile sur Saint-Didier.

**Tout adulte**

Les personnes adultes en situation de handicap\*, résidant à leur domicile sur Saint-Didier.

\*bénéficiant de l'un des avantages prévus au titre IV du livre II du code de l'action sociale des familles (AAH, ACTP, carte d'invalidité, reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé), ou d'une pension d'invalidité servie au titre d'un régime de base de la sécurité sociale ou du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre.

## Comment s'inscrire ? Ou se renseigner ?

- Par téléphone : 04.90.69.46.41 - Nathalie Canonge vous répond !
- Par courrier, en renvoyant le bulletin d'inscription ci-contre ou à l'accueil de la Mairie
- Par mail : [ccas@saint-didier84.fr](mailto:ccas@saint-didier84.fr)

Bulletin à renvoyer par voie postale :

**Hôtel de Ville - 60, Le Cours - 84210 Saint-Didier**

Je souhaite être inscrit sur le registre des personnes vulnérables et isolées (canicule, grand froid, crise sanitaire, etc.)

NOM : .....

NOM DE NAISSANCE : .....

PRENOM : .....

DATE DE NAISSANCE : .....

ADRESSE : .....

TELEPHONE : .....

MAIL : .....